

مخبر البحث - LR13ES11

” اشتغال الأرض، التعمير و أنماط العيش في بلاد المغرب  
في العصور القديمة و الوسيطة “



# البيزاقيوم، البيزاقينة، المزاق : اشتغال الأرض التعمير و أنماط العيش

فعاليات الندوة العلمية الدولية السادسة  
سوسة، 13، 14، 15 جوان 2019

أعدّها للنشر  
عبد اللطيف مرابط



Mosaïque de Smirat - Musée archéologique de Sousse



Byzacium, Byzacène, Muzaq :  
Occupation du sol, peuplement  
et modes de vie

اشتغال الأرض التعمير و أنماط العيش  
البيزاقيوم، البيزاقينة، المزاق :



Laboratoire de Recherche - LR13ES11

“ Occupation du sol, peuplement et modes de vie  
dans le Maghreb antique et médiéval ”



# Byzacium, Byzacène, Muzaq : Occupation du sol, peuplement et modes de vie

Actes du 6e colloque international  
Sousse, 13, 14 et 15 juin 2019

Édités par  
Abdellatif MRABET



Mosaïque de Smirat - Musée archéologique de Sousse



**Byzacium. Byzacène. Muzaq :**  
**Occupation du sol, peuplement et modes de vie**

Édités par **Abdellatif MRABET**  
Coordination : **Tarek MANI**

---

© Laboratoire de Recherche - (O. S. P. M. V. M. A. M.)  
**ISBN 978-9973-962-48-5 / Sousse - 2021**  
*Conception et Impression* : **Focus Graphics**

Université de Sousse  
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

## Laboratoire de Recherche - LR13ES11

*“ Occupation du sol, peuplement et modes de vie  
dans le Maghreb antique et médiéval ”*

Actes du 6<sup>e</sup> colloque international

# Byzacium. Byzacène. Muzaq : Occupation du sol, peuplement et modes de vie

Sousse, 13, 14 et 15 Juin 2019

*Édités par*  
**Abdellatif MRABET**



Sousse - 2021

Liste des colloques internationaux antérieurs organisés et publiés par le laboratoire de recherche LR13ES11 « *Occupation du sol, peuplement et modes de vie dans le Maghreb antique et médiéval* » :

- *Géographie Historique du Maghreb antique et médiéval. Etat des lieux et perspectives de recherches*, Actes du premier colloque international du LR13ES11, Sousse 14, 15 et 16 mars 2014, Sousse avril 2015.

- *Le réseau routier dans le Maghreb Antique et médiéval*, Actes du deuxième colloque international du LR13ES11, Sousse 06, 07 et 08 avril 2015, Sousse juillet 2016.

- *Le peuplement du Maghreb antique et médiéval*, Actes du troisième colloque international du LR13ES11, Sousse 05, 06 et 07 mai 2016, Sousse mai 2017.

- *Vie et genres de vie au Maghreb. Antiquité et Moyen Age*, Actes du quatrième colloque international du LR13ES11, Sousse 04, 05 et 06 mai 2017, Sousse novembre 2017.

- *Frontières, Territoires et Mobilités au Maghreb (Antiquité et Moyen Age)*, Actes du cinquième colloque international du LR13ES11, Sousse 03, 04 et 05 mai 2018, CPU, Tunis, 2021.

---

## SOMMAIRE

| Auteur   | Titre de l'article | Pages      |
|--|--------------------|------------|
| <b>Préface :</b>   |                    | <b>08</b>  |
| <b>Sofiène Ben Moussa, Lotfi Belhouchet, Nabiha Aouadi et Rached Jaballi :</b>   |                    |            |
| Peuplement et mode de vie préhistoriques dans la région d'El-Alia (Salakta, Mahdia, Tunisie orientale).....  |                    | <b>12</b>  |
| <b>Ouiza Ait Amara :</b>   |                    |            |
| Thapsus, la bataille et le rôle de Juba Ier.....   |                    | <b>29</b>  |
| <b>Zakia Ben Hadj Naceur-Loum :</b>  |                    |            |
| Les monnaies de tombes de la Byzacène (146 av. J.-C. - 40 ap. J.-C.) : essai de réflexion sur les rites et les gestes funéraires.....                        |                    | <b>54</b>  |
| <b>Najoua Chebbi :</b>   |                    |            |
| Essai d'identification des tribus voisines des Capsitani sous le Haut-Empire.....  |                    | <b>66</b>  |
| <b>Mohamed Chérif Marzougui :</b>  |                    |            |
| Les <i>Musunii Regiani</i> en Byzacène occidentale, de la <i>natio</i> à la « <i>respublica</i> » : dynamique socioculturelle.....                           |                    | <b>83</b>  |
| <b>Lotfi Naddari :</b>   |                    |            |
| <i>Municipium Mactaritanum II</i> : encore Antonin le Pieux.....   |                    | <b>105</b> |
| <b>Claude Briand-Ponsart :</b>   |                    |            |
| Les fondations privées en Byzacène pendant le Haut-Empire.....   |                    | <b>122</b> |
| <b>Slah Selmi :</b>  |                    |            |
| Namgiddo d' <i>Vzaae</i> .....   |                    | <b>134</b> |
| <b>Slim Aliouet et Mondher Brahmi :</b>  |                    |            |
| Recherches géoarchéologiques sur la voie antique Speculum / Capsa : Cartographie des dynamiques de son paysage géomorphologique et essai de restitution..... |                    | <b>143</b> |
| <b>Hamden Ben Romdhane, Nesrine Nasr, Moufida Jnen, Kais Trabelsi, Bessem Ben Saad et Mansour Othman :</b>   |                    |            |
| Etudes topographique et archéologique de Henchir Douamis, un site antique inédit des environs de <i>Caput Vada</i> .....                                     |                    | <b>164</b> |
| <b>Nabil Belmabrouk :</b>  |                    |            |
| L'occupation du sol dans la région de <i>Macomades minores-lunci</i> .....   |                    | <b>197</b> |
| <b>Anis Hajlaoui :</b>   |                    |            |
| A propos de l'occupation d'un site de la Byzacène intérieure : Hr El Araïs (Tunisie centrale).....   |                    | <b>218</b> |
| <b>Lazhar Nebti :</b>  |                    |            |
| Les artisans de la Byzacène : étude épigraphique.....  |                    | <b>230</b> |

---

|  |     |
|--|-----|
| <b>Fethi Béjaoui :</b>   |     |
| Décor des mosaïques tardives de Byzacène, un art populaire ?.....  | 247 |
| <b>François Baratte :</b>  |     |
| Quelques remarques sur la sculpture architecturale et ornementale en Byzacène à la fin de l'Antiquité....                                    | 265 |
| <b>Abdellatif Mrabet, Mohamed Riadh Hamrouni et Tarek Mani :</b>   |     |
| Nouveaux témoins de production amphorique antique au sud d' <i>Hadrumetum</i> / Sousse.....  | 279 |
| <b>Olfa Hsini Hamdi :</b>  |     |
| Statues en toge de <i>Thysdrus</i> .....   | 309 |
| <b>Mohamed Grira :</b>   |     |
| Les <i>Staberii</i> : une famille africo-romaine de la région de <i>Sufes</i> (Sbiba, Tunisie centrale).....                                 | 321 |
| <b>Leila Ladjimi Sebaï :</b>   |     |
| Un nouveau flamme chrétien en Afrique romaine : à propos d'un texte inédit provenant de <i>Agger</i> (Hr Sidi Amara) .....                   | 342 |
| <b>Mohamed Ellefi :</b>  |     |
| La province ecclésiastique de la Byzacène au V <sup>e</sup> siècle.....  | 350 |
| <b>Mourad Chetoui et El Arbi Arbi Sghaier :</b>  |     |
| Note préliminaire sur la découverte d'une église rurale tardive à Koustilya (Tozeur), région de la Byzacène méridionale.....                 | 369 |
| <b>Hédi Fareh :</b>  |     |
| Maux et fléaux en Byzacène (146 av. J.-C. /698 ap. J.-C.).....   | 397 |
| <b>Jean-Pierre Laporte :</b>   |     |
| Les Gandolphe et l'archéologie de Sousse et de la Tunisie (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles).....                                   | 424 |
| <b>Hanène Ben Slimène :</b>  |     |
| Un nouveau duc de la Byzacène sur des sceaux byzantins inédits de Carthage.....  | 441 |
| <b>Mondher Brahmi :</b>  |     |
| L'archéologie rurale et le développement local de la région de Gafsa : quelques perspectives pour une diversification du tourisme rural..... | 450 |







---

أعدھا للنشر : عبد اللطيف مرابط

تنسيق : طارق ماني

---

حقوق النشر محفوظة لمخبر البحث LR13ES11 "اشتغال الأرض، التعمير وأنماط العيش

ببلاد المغرب في العصور القديمة والوسيطة"، جامعة سوسة

ردمد : 5-48-962-9973-978 - سوسة - 2021

تصميم و طباعة : فوكيس فرفيكس

جامعة سوسة

كلية الآداب والعلوم الإنسانية

## مخبر البحث – LR13ES11

” اشتغال الأرض، التعمير وأنماط العيش

ببلاد المغرب في العصور القديمة والوسيطة “

# البيزاقيوم، البيزاقينة، المزاق : اشتغال الارض التعمير وازهاط العيش

فعاليات الندوة العلمية الدولية السادسة لمخبر البحث ”اشتغال الأرض، التعمير

وأنماط العيش ببلاد المغرب في العصور القديمة والوسيطة“

سوسة، 13 ، 14 ، 15 جوان 2019

أعدّها للنشر

عبد اللطيف مرابط



سوسة - 2021

# الفهرس

الجزء العربي

| الصفحة  | عنوان المقال   | المؤلف        |
|---------|--|---------------|
| 6.....  | ”العباسية“ ونشأة المدينة الأميرية بإفريقية وبلاد المُرَاق                            | أسماء عمارة   |
| 33..... | التعمير بالساحل من خلال الأسرار الجليّة في المناقب الدهمانيّة لابن الدبّاغ القيرواني | بثينة بن حسين |
| 48..... | محاولة تحديد موقع أم الأصابع.....  | رشدي بلمبروك  |
| 72..... | هنشير النّفيضة: الملكية العقارية وخدمة الأرض.....                                    | محمد اللواتي  |
| 93..... | بلاد حمامة (جبل وسلات): الشواهد الأثرية والخصائص المجالية.....                       | جهاد الصويد   |

---

## AVANT-PROPOS

---

Portant sur la Byzacène, un important espace taillé dans le vaste territoire de l'ancienne Proconsulaire du haut empire, les présents actes constituent une somme de 25 textes - 20 en langue française, 5 en langue arabe - consentis par des historiens et des archéologues appartenant à des horizons professionnels divers, des enseignants - chercheurs mais aussi des praticiens, archéologues et numismates. Ils viennent ici enrichir et prolonger - sans les reprendre - des recherches antérieures consacrées à l'étude de ce qui fut l'une des plus dynamiques provinces africaines de l'antiquité tardive et qui, à ce titre, avait déjà motivé bien d'autres colloques, dont celui tenu par nos soins, ici même, à la faculté des lettres et des sciences humaines de Sousse, voici plus de vingt ans.

Déclinées selon les axes qui font l'objet et le programme scientifiques du laboratoire LR13ES11 - l'occupation du sol, le peuplement et les modes de vie - les contributions ici rassemblées font la part belle à l'interrogation du sol et nous livrent de ce fait de nombreuses données archéologiques inédites, obtenues tantôt par la fouille programmée, tantôt par des enquêtes de terrain basées sur la simple prospection. En effet, comme de tradition, le thème de l'occupation du sol est celui qui nous apporte le plus de nouveautés archéologiques, servi pour la Byzacène orientale par d'intéressants résultats obtenus sur différents sites, que ce soit du côté de Sahline, dans les environs d'Hadrumetum/ Sousse, à Hr Douamis, près de Caput Vada/ Chebba, à El Alia, près de Salakta - recherche de préhistoire - ou encore plus au sud, du côté de Macomades Minores Iunci/ Younga. S'agissant de la Byzacène intérieure, méridionale et occidentale, la moisson est également bonne notamment avec un compte-rendu de fouille d'une petite église rurale tardive sise à Koustyliya, entre Thiges et Tusuros, en bordure du Chott el-Jérid. A cela, s'ajoutent, des données de géo-archéologie recueillies le long de la voie Speculum-Capsa ainsi que d'autres, entièrement archéologiques, issues d'opérations de prospection menées en Byzacène centrale, notamment à Hr El Arais...

L'archéologie étant aussi dans l'étude de la culture matérielle et dans le déchiffrement et l'analyse sémiotique des artefacts et de leur appréciation

économique, certains textes se sont intéressés aux productions artisanales pour les étudier sous l'angle des savoir-faire et de la création (mosaïques et sculptures diverses issues d'ateliers de Byzacène) ou pour mieux en cerner les foyers et apprécier l'apport typo-chronologique (production amphorique). D'autres encore, dans une autre démarche de terrain mais, qui tient plus de la géographie historique que de l'archéologie, ont plutôt cherché à configurer et délimiter des espaces (province ecclésiastique de Byzacène) ou à situer des entités tribales dans leurs territoires (tribus au voisinage des Capsitani et les Musunii Regiani)...

Construit sur la base d'une documentation principalement écrite - sources littéraires, listes conciliaires, épigraphie -, un autre lot de contributions traite de sujets aussi variés que la bataille de Thapsus, en 46 av. J-C., la politique municipale d'Antonin le pieux (Mactaritana II), les fondations privées ou encore les maux et les fléaux que la province a connus pendant l'antiquité. De même, moins hétéroclites, plus homogène car d'échelle réduite est aussi un autre ensemble de textes attachés à nous faire connaître des individualités et à retracer leurs parcours - un nouveau duc de Byzacène, un flamme chrétien de la cité d'Agger, Namgiddo d'Uzae, les staberii de la région de Sufes...

Consacrée au temps médiéval et poste médiéval, la partie des actes rédigée en langue arabe est constituée de cinq contributions voulues en réponse à des interrogations ponctuelles diverses, qu'il s'agisse d'identification et de localisation de station routière avec recours à la prospection géophysique (Oum el Asabe sur la voie El-Jem-Sfax) ou d'études sur l'histoire et le peuplement de différents sites (site princier d'el-Abbassiya dans la région de Kairouan ou celui d'Enfidha) ou territoires (le Sahel et les villages de Bled Hmama, dans la montagne de Ouessalet).

Cependant, le sujet de la Byzacène étant par trop vaste, les actes comptent aussi une contribution d'historiographie (Les Gandolphe) et une autre d'approche patrimoniale en vue de développement local dans la région de Gafsa, deux heureux détours qui ajoutent à l'intérêt de l'ensemble.

**Abdellatif MRABET**

## Les fondations privées en Byzacène pendant le Haut-Empire

Claude Briand-Ponsart

(Université de Caen CRAHAM – UMR- CNRS 6273)

### Résumé

La Byzacène a fourni un petit nombre de fondations. Néanmoins, chacune d'elles mérite un examen en raison de sa singularité. À Thysdrus, le fondateur a prévu des spectacles à la mémoire de ses filles, à Hadrumète le caractère civique semble prédominer, à Maktar, l'insertion dans la société romaine, tandis qu'à Sufes, il s'agit d'une fondation en l'honneur d'une divinité, seule attestation connue dans cette catégorie en Afrique. Étudier ces inscriptions, les mettre en contexte se révèle particulièrement révélateur pour la vie civique et religieuse de la région.

**Mots clefs :** Byzacène, fondations, spectacles, société romaine, divinité

### Abstract

Byzacena has produced a small number of foundations. Nevertheless, because of its peculiarity each one deserves to be looked at/examined closely. In Thysdrus, the founder provided for spectacles in memory of his daughters, in Hadrumetum, the civic feature seems predominant, in Maktar, the integration in the Roman society, while in Sufes, it is about a foundation in honor of a divinity, the only god-wise reference known in Africa. Studying these inscriptions and putting them in context reveal to be particularly interesting in the civic and religious life of the region.

**Key words:** Byzacena, foundations, spectacles, Roman society, divinity.

Les fondations occupent une place à part dans le registre des donations en raison de l'affectation sinon éternelle, du moins de très longue durée, d'un revenu<sup>1</sup> provenant soit d'un capital soit de biens immobiliers ou fonciers à un but fixé par le donateur. Une cinquantaine d'inscriptions plus ou moins complètes, plus ou moins explicites, faisant état d'une fondation ont été trouvées dans les provinces africaines<sup>2</sup>. La plupart du temps, les prestations intervenaient une fois par an (*quodannis*), mais de rares fondateurs ont prévu une fréquence plus grande. Ainsi, à Auzia, le donateur a stipulé que les cérémonies devraient se dérouler deux fois par an, la première pour le jour de son anniversaire, la seconde pour celui de son épouse<sup>3</sup>. Au contraire, d'autres fondateurs ont institué un intervalle plus long, de plusieurs années, comme c'est le cas à Hadrumète et à Zucchari<sup>4</sup>.

Le territoire de ce qui deviendra au IV<sup>e</sup> s. la province de Byzacène ne compte que cinq fondations, qui se signalent par leur variété et l'originalité des objectifs indiqués par les donateurs<sup>5</sup>. Plusieurs historiens ont insisté sur l'idée que la multiplication des fondations pendant le Haut-Empire était née d'une volonté des fondateurs de s'assurer un culte réel après leur mort<sup>6</sup> ; le déclin des pratiques familiales aurait entraîné une mutation en un culte commémoratif pour le

<sup>1</sup> *Usurae* est le terme le plus fréquent, mais *reditus* est aussi mentionné, e. g. *CIL*, VIII, 26590-26591 ; *ILAfr.*, 769.

<sup>2</sup> Jusqu'à présent, aucune inscription mentionnant une fondation n'a été trouvée en Maurétanie tingitane.

<sup>3</sup> *CIL*, VIII, 9052. Il faut dissocier le cas des fondations alimentaires comme celle de P. Licinius Papirianus à Sicca Veneria (*CIL*, VIII, 1641) qui a prévu des distributions mensuelles (*menstruos*).

<sup>4</sup> Respectivement *ILAfr.*, 58 : *quinto anno* et *CIL*, VIII, 11201 : *septimo quoque anno*. Pour ces documents, voir *infra*.

<sup>5</sup> Briand-Ponsart (C.), 2020. Le premier à avoir consacré une étude d'ensemble des fondations grecques et romaines, est Laum (B.), 1914, 2 vol. Dans le premier volume, il avait envisagé les modalités et les diverses prestations en établissant un début de typologie.

<sup>6</sup> Les conditions juridiques ont fait l'objet de plusieurs études dans le passé, e. g., Le Bras (G.), 1936, p. 21-67 ; De Visscher (F.), 1948, p. 542-553 ; Id., 1955, p. 197-218.

Claude Briand-Ponsart (p. 122-133)

défunt, rendu par d'autres<sup>7</sup>. Pour assurer ce culte et entretenir le tombeau, il existe, en Italie, de nombreuses fondations destinées à des membres du collège auquel appartenait le défunt ou à des affranchis. Ces fondations exclusivement funéraires sont rares en Afrique<sup>8</sup>, et aucune n'a été découverte en Byzacène. Un changement de perspective historiographique s'observe dans les années 1960-1970 avec des travaux qui s'orientent vers les aspects financiers, économiques et sociaux<sup>9</sup>. Il importe alors de resituer la documentation dans son contexte, d'identifier le statut du fondateur, celui des bénéficiaires, leur insertion respective dans la société, et de mettre en évidence les liens qui existaient entre eux.

Parmi les fondations, celles qui mobilisent le capital le plus élevé s'adressent à de nombreux bénéficiaires, parfois à l'ensemble des citoyens, à défaut à une part notable des habitants de la cité. Au premier rang de ces fondations qu'on peut qualifier d'évergétiques<sup>10</sup>, se trouvent les fondations alimentaires. L'une d'elle, très lacunaire, a été trouvée sur le territoire de Leptiminus<sup>11</sup> :

---]um rei publ(icae) / [--- in al]imenta ciui(bus) / [legauit ut --- n]umero acci/[p]iant --- liberali] tatem ciui(bus?) / [---.

D'après son inventeur, elle était située à côté d'une dédicace à Plotine<sup>12</sup>, ce qui peut constituer un indice chronologique. En effet, si l'on excepte le règne de Nerva, avec une mention sujette à caution<sup>13</sup>, celui de Trajan marque le début des fondations alimentaires impériales, avec les grandes fondations italiennes de Veleia et des Ligures Baebiani<sup>14</sup>. À la même époque, Pline le Jeune suit l'exemple impérial et en institue une à Côme, sa ville natale<sup>15</sup>. Néanmoins, la première fondation alimentaire plus ou moins datée précisément en Afrique est connue, indirectement, par deux inscriptions de Curubis qui mentionnent des *curatores alimentorum*, dont un au moins, M. Manlius Modestus Quietianus, a été inscrit sur la liste des chevaliers par l'empereur Antonin divinisé<sup>16</sup>. Quelques années plus tard, à Sicca Veneria, P. Licinius Papirianus, procureur *a rationibus* de Marc Aurèle et de Lucius Verus, a offert à ses concitoyens la plus importante donation connue de toute l'Afrique<sup>17</sup> ; elle prévoyait des *alimenta* pour plusieurs centaines d'enfants de citoyens et de résidents. Les dernières fondations impériales correspondent au règne de Sévère Alexandre, et on constate le même parallélisme chronologique en Afrique où, à Gighthis, le sénateur Q. Servaeus Fuscus Cornelianus, contemporain de cet empereur, a institué la dernière fondation d'*alimenta* africaine<sup>18</sup>. Cependant, aussi séduisante que soit l'hypothèse d'attribuer la fondation de Leptiminus

<sup>7</sup> Bruck (E. F.), 1954, p. 46-100, dont il a donné un résumé, *Id.*, 1955, p. 159-166. Dans ses deux publications, E. Brück assigne aux fondations un but exclusivement religieux.

<sup>8</sup> Il s'agit alors des membres d'une ou de deux curies. Les plus explicites ont été trouvées à Simitthus, où Volcius Messor a donné 250 deniers à deux curies, afin « qu'elles effectuent cinq *parentationes* par an », consigne qui a été diversement interprétée (*AE* 1955, 126, étude détaillée par Magioncalda (A.), 1993, p. 1153-1167). Dans une seconde inscription (*CIL*, VIII, 14613), le legs se montait sans doute à dix mille sesterces et son caractère funéraire est bien marqué par la mention des *exuuiae*. Les modalités de la fondation se révèlent parfois complexes et certaines doivent être considérées comme mixtes, destinées à la fois à la personne du fondateur ou à ses proches, et à des membres de la cité, comme à Zucchari (*infra*, n. 53) ou à Auzia (*CIL*, VIII, 9052), où des spectacles se déroulaient après les cérémonies dédiées au fondateur et à son épouse.

<sup>9</sup> Duncan-Jones (R. P.) 1962, p. 47-115, d'où *Id.*, 1982, p. 63-119 ; Andreau (J.), 1977, p. 157-209.

<sup>10</sup> Les bénéficiaires ou, en l'occurrence, leurs parents, peuvent avoir une pensée pour le donateur, mais la distribution n'est pas liée à sa mémoire.

<sup>11</sup> *CIL*, VIII, 22904, d'après Cagnat (R.), *BCTH*, 1891, p. 201-202, n° 30, copie de M. le Dr Veillon.

<sup>12</sup> *CIL*, VIII, 22898, d'après Cagnat (R.), *BCTH*, 1891, p. 201, n° 29, copie du même. Mentionnée dans *Leptiminus*, 1992, p. 6.

<sup>13</sup> Ps. Aurelius Victor, *Caes.*, 12, 4.

<sup>14</sup> Respectivement *CIL*, XI, 1147 (*ILS* 6675), pour Veleia et *CIL*, IX, 1455 (*ILS* 6509), pour les Ligures Baebiani.

<sup>15</sup> Pline le Jeune, *Ep.*, I, 8, 9-10 et VIII, 18, 2. Sa fondation est aussi attestée par une inscription retrouvée à Côme, *CIL*, V, 5262.

<sup>16</sup> *ILafr.*, 320 (*ILS* 9407 ; *ILTun.* 829 ; *ILPB*, 373). Aounallah (S.), 2001, s. v. *Curubis*, p. 254, n° 5. Le deuxième curateur des *alimenta* est C. Helvius Honoratus (*CIL*, VIII, 980 (*ILS* 6817), Aounallah (S.), *ibid.*, p. 255, n° 7.

<sup>17</sup> *CIL*, VIII, 1641 (*ILS* 6818 ; *ILPBardo* 367) ; *PIR*<sup>2</sup> L, 229. Christol (M.) et Magioncalda (A.), 1991, p. 321-330 ; Kallala (N.), 2004, p. 109-120.

<sup>18</sup> *CIL*, VIII, 22721 ; *PIR*<sup>2</sup>, S, 560.



à l'époque trajanienne en raison de la proximité avec la dédicace à Plotine et de la concomitance que l'on constate entre les fondations impériales et celles de grands notables africains, il convient d'être prudent et se garder d'attribuer cette fondation à cette période en l'absence d'informations plus précises.

La grande majorité des fondations répond à des motivations plus complexes, où l'évergétisme est associé à la mémoire d'un défunt.

De grande ampleur, car bénéficiant aussi à l'ensemble de la population, une fondation fut offerte par un riche notable de Thysdrus, malheureusement resté anonyme, pour célébrer la mémoire de ses deux filles, Victorina et Macedonia<sup>19</sup> :

*[---]omensi<sup>20</sup> / iussit et circenses / [---]q(ue ?) palmarum duodenarum natalibus filiarum Vi[c]torinae / et Macedoniae, item sportulas / decurionibus et epulum populo quod lannis dari praecepit bono ciui p(ecunia ?) s(ua ?) ---*

Plusieurs dédicaces de rédaction identique<sup>21</sup>, malheureusement parvenues dans un état fragmentaire, qui ont probablement été placées dans les thermes (?), rappellent diverses prestations ordonnées par le donateur. La première disposition prévoyait que, chaque année, douze palmes seraient offertes lors de *circenses* ; suivraient des sportules aux décurions et un repas au *populus*.

Les courses de chars connaissaient un grand succès auprès du public africain mais, comme c'est l'unique fondation à mentionner cette disposition, il est difficile de se faire une idée précise des modalités et des implications financières qui étaient en jeu. Les palmes sont bien attestées sur les mosaïques<sup>22</sup>, mais les mentions épigraphiques sont rares et ne se trouvent, en Afrique, que dans peu de documents. Une première série concerne des dédicaces à des divinités. Ainsi, à Thuburbo Maius, un dénommé Diophanthus a offert une palme à Saturne pour un montant de vingt-cinq deniers et Primus en a offert une autre à Mars pour dix deniers<sup>23</sup>. Plus en relation avec le texte, d'autres mentions proviennent des tablettes de défexion, notamment de celles d'Hadrumète, dans lesquelles les concurrents demandaient aux divinités de faire chuter leurs adversaires pour qu'ils ne puissent remporter la palme<sup>24</sup>. Un texte d'Auzia, en Maurétanie Césarienne, mentionne des *circuenses (sic)*, qualifiés probablement de *celereres*<sup>25</sup>, institués par un vétéran, L. Cassius Restutus. Ces courses devaient se dérouler deux fois par an pour un coût de 135 deniers à chaque édition. Compte tenu de la faible somme attribuée, il s'agissait plutôt de courses de chevaux que de chars<sup>26</sup>. Dans le *municipium Aurelium C.*, un texte mentionne des *ludi circenses*<sup>27</sup> ; la modestie de l'évergésie suggère que cela ne concernait sans doute pas non plus de véritables courses de chars, mais peut-être d'exhibitions de chevaux ou des prestations de luttes athlétiques. À Hr es Choor, une inscription rappelle un spectacle d'auriges (*spectaculum aurigarum*) qu'accompagnaient d'autres festivités<sup>28</sup>, et une épitaphe versifiée de Théveste évoque la mort d'un aurige devenu

<sup>19</sup> *CIL*, VIII, 22856 (Cagnat (R.), *BCTH*, 1901, p. CCXXVII, recueillies par M. ramonet, instituteur et conservateur des antiquités d'El Djem, transmise par Gauckler (P.) qui indique que deux fragments ont été trouvés dans le déblaiement d'un égout romain ; complété par *Id.*, *BCTH*, 1902, p. CLXXXVI-CLXXXVIII, pour qui « ces jeux devaient se donner dans le grand amphithéâtre ». Un autre fragment (*CIL*, VIII, 22860) fait mention d'un testament.

<sup>20</sup> L. 1, le premier éditeur avait lu *[---]imensi*.

<sup>21</sup> *CIL*, VIII 22857-22859, encore plus lacunaires.

<sup>22</sup> Parmi les mosaïques montrant des palmes, on retiendra plus particulièrement un pavement de Thuburbo Maius, où figure un aurige sur son char, et un autre de Thugga, où l'aurige, à pied, est au centre de la composition, toutes deux au Musée du Bardo (reproduites dans Yakoub (M.), 2002<sup>2</sup>, p. 312, fig. 157 et p. 313, fig. 158). Un pavement de Carthage figure des quadriges dans le cirque (Yakoub (M.), 2002<sup>2</sup>, p. 302, fig. 155). De belles palmes sont aussi représentées sur la mosaïque de Baten Zemmour pour des pugilistes, voir Khanoussi (M.), 1991, p. 315-322.

<sup>23</sup> *IL Afr.*, 256 et *ILTun.*, 709. Une palme est offerte à Esculape et Panthée à Maxula, *ILTun.*, 868.

<sup>24</sup> *DefTab*, 272 ; 281 : 283 ; 284 : *palma(m) uincere non possint*.

<sup>25</sup> *CIL*, VIII, 9052.

<sup>26</sup> Thuillier (J.-P.), 2008, p. 461-462, évoque différentes formes de jeux ou de compétitions, les *desultores* avec deux chevaux, et il existait des sortes d'acrobaties exécutées par des hommes montés sur un seul cheval, qui devaient s'apparenter à ce qui se produit dans les cirques modernes.

<sup>27</sup> *ILTun.*, 746,

<sup>28</sup> *CIL*, VIII, 11998. Sur ces spectacles, courte synthèse de Ladjimi Sebaï (L.) et Ennaifer M., 1991, p. 155-172.

Claude Briand-Ponsart (p. 122-133)

dresseur de chevaux<sup>29</sup>.

Les éléments de comparaison en Afrique étant rares et peu adéquats pour estimer l'ampleur de la donation thysdritaine, il faut se tourner vers d'autres régions. Ainsi, à Rome, plusieurs épitaphes d'auriges particulièrement habiles et célèbres mentionnent le nombre de palmes et les associent à des gains. Ainsi, M. Aurelius Polynices, originaire de la Ville, a vécu 29 ans, 9 mois et 5 jours. Au cours de sa brève existence, il a remporté 739 victoires (palmes) : 655 chez les rouges, 55 chez les Verts, 12 chez les bleus et 17 chez les blancs ; de plus, il a bénéficié de petites récompenses<sup>30</sup>. En additionnant les montants indiqués pour chaque série de victoires, Polynices a gagné, au total, 1 065 000 sesterces soit un gain moyen d'environ 1440 sesterces par victoire<sup>31</sup>. Les évergètes devaient se montrer généreux à Rome, sans doute plus qu'en Afrique. Néanmoins, en matière de coût, un autre document, la mosaïque de Smirat, qui représente une chasse dans un amphithéâtre, fournit un chiffre qui pourrait constituer un indice. Au début du texte, le héraut invite le donateur à donner cinq cents deniers en échange d'un léopard, soit deux mille sesterces par bête<sup>32</sup>. Ces données chiffrées, romaines ou byzacéniennes, paraissent appropriées à la munificence de la fondation thysdritaine, mais il convient, à nouveau, d'être prudent. L'aurige ne percevait pas un montant fixe par palme ; cela dépendait de la nature de la course et de la générosité des donateurs. Il faut cependant souligner que cette disposition, quel qu'ait été son coût à n'en point douter élevé, n'est guère surprenante pour cette cité, dotée d'un cirque qui rivalisait avec les plus grands<sup>33</sup>, de deux amphithéâtres successifs, dont le second se range au troisième rang de l'Occident<sup>34</sup>. Et Thysdrus est située au cœur d'une riche région d'oléiculture, non loin d'Hadrumète, dont l'engouement des habitants pour les courses de chevaux est bien connu<sup>35</sup>.

Le donateur anonyme de Thysdrus ne s'en tenait d'ailleurs pas là : pour conclure la journée, après les émotions des courses de char, il avait prévu une distribution de sportules pour les décurions, tandis que l'ensemble du peuple (*populus*) bénéficiait d'un repas (*epulum*). Les sportules, dont le montant n'est pas précisé, faisaient couramment partie des prestations prévues par les évergètes, par contre le fait d'offrir un repas tous les ans au *populus* reste à ce jour la seule attestation connue en Afrique. Tous ces éléments montrent l'ampleur de cette fondation et témoignent de la richesse du fondateur.

Évergétisme, mémoire d'un frère et attachement à la citoyenneté romaine sont associés dans la fondation de C. Sextius Martialis à Maktar<sup>36</sup> :

*C. Sextio C. f(ilio) Papi[ia] / Martiali, trib(un)o mil(itum) legionis II[III] / Scythicae, proc(uratori) Aug(usti) ab actis Urbis, pr[oc(uratori)] Aug(usti) inter mancip(es) XL Galliarum et ne/gotiantis, proc(uratori) Macedoniae, qui / ob memoriam T. Sexti(i) Alexandri / fratris sui, inlatis (sestertium) L*

<sup>29</sup> *ILAlg.*, I, 3146. Kolendo (J.), 1985, p. 195-200, pense que le personnage est mort jeune et n'avait sans doute pas encore eu l'occasion d'obtenir de victoire. Voir aussi *Vie, mort et poésie*, 2011, n° 98, p. 174-175.

<sup>30</sup> *CIL* VI, 10049 (*ILS* 5286), Horsmann (G.), 1998, n° 162, p. 269-270. M. Aurelius Mollicius Tatianus, n° 134, p. 253-255, qui vécut un peu plus de vingt ans, remporta 125 palmes, 89 chez les rouges, 24 chez les verts, 5 chez les bleus et 7 chez les blancs. Deux de ses victoires furent dotées d'un prix de 40 000 sesterces, montant qui dût apparaître singulièrement élevé pour qu'il soit indiqué sur la tombe.

<sup>31</sup> L'évaluation chiffrée de ses gains a prêté à discussions. L'appréciation des gains est différente selon J.-M. Lassère, 2007, n° 305, p. 509. Polynices aurait gagné respectivement 40.000, 3.000, 30.000 et 26.000 sesterces et, en petites récompenses (*pora*) 11.000, soit un total de 110 000 sesterces, soit un peu moins de 150 sesterces par palme. Il semble préférable de se ranger ici à l'avis de Horsman (G.). Voir aussi Decker (W.), 2001, p. 511.

<sup>32</sup> *AE*, 1967, 549 ; 2000, 1598, 2007, 1684 ; 2016, 1849. « Messieurs, afin que les Telegenii, en échange d'un léopard, obtiennent le prix de votre faveur, donnez-leur cinq cents deniers », traduction, Beschaouch (A.), 1966, p. 136-139.

<sup>33</sup> Slim (H.), 1996, p. 42 : il mesure 550 m x 100 m et il est aussi grand que le cirque de Maxence à Rome. Sa contenance est estimée à 30.000 personnes, soit à peu près autant que le grand amphithéâtre.

<sup>34</sup> Derrière le Colisée et l'amphithéâtre de Capoue, Slim (H.), *ibid.*

<sup>35</sup> En témoignent les tablettes de défixion, et le nom des cochers identifiés, cf. Decher (W.), 2001, p., 499-511. L'élevage des chevaux de courses était très développé, comme en témoignent les nombreuses mosaïques aux chevaux, notamment celle dite des « chevaux vainqueurs » d'Hadrumète. Sur le prestige social qu'en tiraient des propriétaires, Cristina (A.) 2014, Hadrumète est évoquée p. 178-180, fig. 3 et 4.

<sup>36</sup> *CIL*, VIII, 11813 (*ILS.*, 1410). Laum (B.), II, 195; Duncan-Jones (R. P.), 1982<sup>2</sup>, p. 167, n° 19

*mil(ibus) rei pub(licae) / col(oniae) suae Mactaritanae epulaticium<sup>37</sup> ex / usuris curialibus die natali fratris sui / quodannis dari iussit. Ob quam liberalitate(m) / eius statuat uniuersae curiae d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) sua posuer(unt).*

À la fin II<sup>e</sup> siècle ou au début du III<sup>e</sup>, C. Sextius Martialis, décédé depuis peu, a versé 50.000 sesterces à la *res publica* pour que celle-ci honore la mémoire de son frère (*memoria fratris*), T. Sextius Alexander. Inscrite dans la tribu *Papiria*, la famille avait sans doute obtenu la citoyenneté romaine à l'époque de Trajan. Les deux frères et quelques uns de leurs proches sont aussi connus par des inscriptions de Collatia<sup>38</sup>, en Italie, dont l'une est l'épithaphe de T. Sextius Alexander. Bien qu'originaire de Maktar, la famille possédait donc des propriétés au sud de Rome, ce qui atteste sans aucun doute à la fois son ascension et le désir des Sextii d'être intégrés dans la société romaine. Martialis a parcouru un cursus équestre en tant que tribun de la IV<sup>e</sup> légion, puis comme procureur de l'empereur<sup>39</sup> durant le règne de Commode et/ou au début de celui de Septime Sévère<sup>40</sup>. La plupart du temps, le fondateur précisait que la cérémonie devait se dérouler le jour de son anniversaire (*natalis dies*), parfois de celui d'une épouse<sup>41</sup> ou d'une fille, comme à Thysdrus. La fondation de Martialis en faveur de T. Sextius Alexander est l'unique fondation africaine destinée à rappeler la mémoire d'un frère.

C'est aussi l'une des rares, en Afrique, à émaner d'un chevalier, et on remarque que les autres sont dotées d'un capital nettement plus important. La plus élevée est celle de P. Licinius Papirianus déjà mentionnée, pour des *alimenta* destinés à des enfants de Sicca Veneria<sup>42</sup> ; la seconde émane de C. Cornelius Egrilianus, qui avait prévu, entre autres dons, 250 000 sesterces pour la fourniture d'huile dans les thermes, 64 jours par an, pour le *populus* de Théveste<sup>43</sup>. Martialis s'est montré nettement moins généreux, car un capital de 50.000 sesterces correspond à une fondation de niveau municipal. Les intérêts sont affectés à un repas (*epulaticium*<sup>44</sup>) destiné aux curiales de Maktar, repas qui doit donc se dérouler le jour anniversaire de son frère<sup>45</sup>. Le taux des intérêts habituellement pratiqué à cette époque est de l'ordre de 5 à 6 %<sup>46</sup>, ce qui donne chaque année entre 2.500 et 3.000 sesterces pour le repas des membres des curies. Comme le prouvent d'autres mentions, l'usage voulait que l'on en consacrait entre 200 et 300 pour le repas communautaire d'une seule curie<sup>47</sup>. D'après un compte-rendu de fouilles, Maktar comptait dix curies<sup>48</sup>, qui auraient reçu, en une autre occasion, deux *aurei* (deux cents sesterces) lors de la dédicace d'un monument non identifié. Financièrement, la fondation de C. Sextius Martialis se situe donc tout à fait dans les normes habituelles pour les curies. Mais, à la différence des deux autres fondations de chevaliers, celle de Papirianus à Sicca qui bénéficie aux enfants de citoyens ou de résidents et celle d'Egrilianus à Théveste destinée à l'ensemble de la population, celle de Martialis prévoit un nombre plus restreint de bénéficiaires, les curiales, c'est-à-dire la population civique de la cité. Un jour dans l'année, la cérémonie devait regrouper les citoyens inscrits dans les

<sup>37</sup> Sur ce terme, *ThLL*, E, s. v. *epulae, epulor, epulum*, coll. 699-707, *epulaticius*, qui est rare, renvoie à l'action de préparer un repas, un festin. La seule référence est cette inscription.

<sup>38</sup> *AE*, 1974, 143 a et b.

<sup>39</sup> Magioncalda (A.), 1992, p. 265-290, a consacré un long article à ce personnage. Voir aussi France (J.), 2001, p. 172-179. Ils se rangent tous deux à l'avis de Pflaum (H.-G.), 1960, I, n° 206, p. 549, à propos de la carrière du personnage.

<sup>40</sup> La datation est établie par la mention de Maktar comme colonie, promotion qu'on s'accorde majoritairement à placer à la fin du règne de Commode, en 191-192, lorsque celui-ci reprend les noms Aelius Aurelius. Voir M'Charek (A.), 1985, p. 222 ; Magioncalda (A.), 1992, p. 266 ; France (J.), 2001, p. 176. D'autre part, Martialis est procureur d'un seul Auguste, donc avant l'association de Caracalla à l'Empire en 198.

<sup>41</sup> *CIL*, VIII, 9052, à Auzia pour une épouse ; *AE*, 1955, 152, à Hippo Regius, pour une fille.

<sup>42</sup> *CIL*, VIII, 1641.

<sup>43</sup> *ILAlg.*, I, 3040, cf. Hamdoune (C.) 2010, p. 237-252.

<sup>44</sup> Sur ce terme, *TLL*, E, s.v. *epulae, epulor, epulum*, coll. 699-707, *epulaticius*, qui est rare, renvoie à l'action de préparer un repas, un festin.

<sup>45</sup> *CIL*, VIII 11813

<sup>46</sup> Le taux est de 5 % à Sicca Veneria (*CIL*, VIII, 1641), de 6 % dans la *ciuitas Goritana* (*CIL*, VIII, 12421), exceptionnellement de 12 % à Théveste (*ILAlg.*, I, 3017). Voir Duncan-Jones (R.P.), 1982, p. 134-135.

<sup>47</sup> Duncan-Jones (R. P.), 1982, p. 102-104, n° 253 et 280, notes p. 116-118 ; Magioncalda (A.), 1992, p 277-286.

<sup>48</sup> Picard (G.), *CRAI*, 1974, p. 23, à propos d'une inscription de Maktar, qui ne semble pas avoir été publiée par la suite : « Ce texte est le premier qui donne avec certitude le nombre des curies de la ville ».

Claude Briand-Ponsart (p. 122-133)

curies pour banqueter à la mémoire d'un des leurs<sup>49</sup>, ou plutôt des deux frères disparus. Martialis aurait pu prévoir une distribution de sportules, plus simple à organiser, mais la cérémonie se serait révélée moins conviviale qu'un repas pris en commun ; le partage de nourriture renforce le sentiment d'appartenance au groupe. Plus qu'une forme d'évergésie, cette disposition témoigne de la volonté des Sextii, qui appartenaient à l'élite de Mactar, d'ancrer la famille au sommet de l'élite municipale en s'inscrivant dans la mémoire de leurs concitoyens, tout en se ménageant des intérêts dans la société italienne avec l'acquisition de terres dans la péninsule.

Hadrumète a fourni le texte, malheureusement incomplet, d'une quatrième fondation<sup>50</sup>:

*Q. Caelio Maximo, aedili, auguri, / Iluir, quod in magg(istratibus) suo ludorum et / circensium spectacula exhibuerit, / munus etiam gladiatorium de suo / ediderit et hoc amplius in praesenti / tempore (sestertium) XI (milia) rei publicae donauerit, / ex cuius summae usuris quinto quo[que] an]no semper uni[uers(o uel is) ---<sup>51</sup>*

Q. Caelius Maximus s'est vu offrir par l'*ordo decurionum* très probablement une statue qu'accompagnait une dédicace dont seul le début nous est parvenu. Maximus avait suivi le cursus municipal : d'abord édile, puis augure, il devint duumvir. Au cours de ses magistratures il a offert des jeux, des spectacles de cirque et de gladiateurs, puis il a fait don de 11.000 sesterces à la *res publica*, à charge pour elle d'organiser avec les intérêts cumulés, chaque cinquième année<sup>52</sup>, une prestation dont nous ignorons la nature ainsi que les bénéficiaires. Malgré les lacunes, il est possible de faire quelques hypothèses sur ces derniers et à propos des prestations prévues. L'éditeur a identifié des lettres qui ne sont plus guère visibles aujourd'hui<sup>53</sup>. Il s'agit des trois lettres *uni* au milieu de la l. 8, sans aucun doute l'adjectif *uniuersus*, épithète qui se rapportait très vraisemblablement aux bénéficiaires. Ecartons tout de suite l'expression *uniuerso ordine*, qui n'apparaît jamais sous cette forme en tant que bénéficiaire d'une quelconque distribution, ni à l'occasion d'une dédicace, ni dans une fondation<sup>54</sup>. *Uniuersus* indiquant un nombre important de bénéficiaires, plusieurs hypothèses se présentent compte tenu de la fréquence des occurrences : *uniuerso populo*, *uniuersis curiis*, *uniuersis ciuibus*, c'est-à-dire une grande partie (*ciues* ou *curiales*) sinon la totalité des Hadrumétins (*populus*). De quelle prestation étaient-ils les heureux bénéficiaires ? Dans la ville proche de Thysdrus, l'évergète offre un repas (*epulum*) au *populus*. Le montant du capital permet une telle éventualité. Q. Caelius Maximus a versé 11.000 sesterces à la caisse publique et prévu un cumul des intérêts sur 4 (ou 5 ans) entre chaque prestation<sup>55</sup>. Les taux habituels sont de l'ordre de 5 à 6 %<sup>56</sup>, rarement plus<sup>57</sup>. 11.000 sesterces placés à 5 % en produiront 550 par an, soit 2.200 en quatre ans, 2.750 s'il convient de compter la cinquième année ; avec un intérêt de 6 %, ce seront 2.640 sesterces en quatre ans, 3.300 en cinq. Un repas

<sup>49</sup> Sur les banquets dans les provinces africaines, voir l'étude de Hugoniot (C.), 2006, p. 207-235, avec la liste des inscriptions.

<sup>50</sup> *IL Afr.*, 58.

<sup>51</sup> L'inscription a été publiée la première fois par Merlin (A.), *BCTH*, 1915, p. CLXXX-CLXXXI, d'après un estampage de M. Gouvet, qui avait fait état de « traces sinueuses » à la fin de *praesenti* (l. 5) et entre le N et le T de *quinto* (l. 7), et avait proposé la lecture *praesentis* et *quinsto*, reprise dans les *IL Afr.* Toutefois une photographie permet de supprimer ces deux anomalies.

<sup>52</sup> Une autre fondation prévoit une périodicité. À Zucchari, petite ville située à environ 80 km au N-E d'Hadrumète, L. Sisenna Bassus a versé à la caisse publique un capital de 22.000 sesterces et prévu *septimo anno*, chaque septième année, deux destinations avec les intérêts cumulés. Une partie servira à lui ériger une statue, le reste est destiné à des sportules de cinq deniers aux décurions et de soixante deniers *epulationis nomine* aux curiales. On constate ainsi, à peu de distance l'une de l'autre, deux fondations prévoyant une périodicité de plusieurs années entre chacune d'elles.

<sup>53</sup> Il semble que la pierre ait subi de nouvelles détériorations depuis sa découverte.

<sup>54</sup> En règle générale, quand le donateur veut désigner l'*ordo* en tant que bénéficiaire, la mention est celle des décurions, sans le terme *uniuersis*. On trouve cependant la restitution [*epulum ? uniuer]sis condecursionibus* à Vallis, *CIL*, VIII, 1284 ; 14782, à propos d'un repas offert lors d'une dédicace, restitution acceptée par C. Hugoniot, 2006, p. 233, n° 88.

<sup>55</sup> Le chiffre de 11.000 sesterces ne constitue pas un chiffre rond, ce qui déroge à l'habitude. La photographie montre qu'il s'agit bien de ce montant, le premier signe est un I.

<sup>56</sup> Voir n. 48.

<sup>57</sup> *IL Alg.*, I, 3017.

coûte probablement entre un et deux sesterces<sup>58</sup> : à Siagu, le donateur a prévu une distribution d'un sesterce pour les citoyens<sup>59</sup>. Plusieurs centaines de participants auraient donc pu profiter d'un repas. Lorsque la prestation s'adresse aux curies, il s'agit aussi d'un repas mais la mention *uniuersae* est rare dans ce contexte ; elle figure plutôt dans des dédicaces honorifiques destinées à un bienfaiteur ou à un haut magistrat, qui prend en charge la dépense.

On peut penser à une autre prestation, l'huile pour les bains (*gymnasium/a*), qui apparaît dans un certain nombre de fondations, notamment à Théveste avec la donation de C. Cornelius Egrilianus, destinée au *populus*<sup>60</sup>, mais aussi à Thugga avec celle d'Asicia Victoria<sup>61</sup> ou dans la *ciuitas Goritana*<sup>62</sup>. Toutefois, dans l'énoncé des inscriptions, ces *gymnasia* sont toujours précédés de la mention d'une autre prestation, sportules aux décurions et repas aux curies à Thugga, repas ou sportules pour les décurions à Gori<sup>63</sup>.

Dans la ville d'Hippo Diarrhytus, un texte offre un parallèle intéressant : M. Porcius Flaminalis Dextrianus a légué une somme destinée à offrir des jeux scéniques (*ludi scaenici*) chaque année au jour de son anniversaire ; il y a joint des sportules aux décurions, mais celles-ci sont mentionnées après les *ludi*, et non avant comme dans les autres inscriptions<sup>64</sup>. La similitude de l'énoncé suggère que Q. Caelius Maximus a peut-être prévu des jeux pour les habitants, ce qui s'accorderait bien aussi avec les précédentes prestations qu'il a offertes lors de ses magistratures.

L'occasion pour laquelle est instituée une fondation par un notable de Sufes est tout à fait exceptionnelle<sup>65</sup>.

[Sp]endidissimus et / [f]elicissimus ordo / col(oniae) Sufetan[ae] / P. Magnio Aman[do fl(amini)] / p(er)petuo), inter quinqu[ennal]ios adlecto, qu[i prae]ter summ(am) hono[rariam] / flamoni p(er)p(etui) et quinquen[al]itatis amplius HS L (milia) n(ummum) / obtulerit, ex cuius quanti[tatis] usuris quodannis / XII k(alendas) Nou(embres), die natali dei Herc(ulis), Geni patriae, diu[er]siones dec(urionibus) dantur.

Au dessous, bien séparé :

Q. Magnius Maximus / Flauianus fil(ius) eius, eq(ues) r(omanus), honore cont(entus) s(ua) p(ecunia) f(ecit) et / ob dedic(ationem) sportulas / dedit. L(ocus) d(atu) s) d(ecreto) d(ecurionum).

Le texte date au plus tôt de Marc Aurèle<sup>66</sup>, mais l'absence de mention de la tribu indique sans doute une date plus tardive, probablement le premier tiers du III<sup>e</sup> s.<sup>67</sup>. L'onomastique du donateur ne nous apprend pas grand-chose, le gentilice dérive de l'adjectif *magnus* et se retrouve de préférence, semble-t-il, en Byzacène, car il est notamment présent à Hadrumète et à Thysdrus<sup>68</sup>. P. Magnius Amandus a assumé les plus hautes fonctions de la carrière municipale, sans qu'il fasse part des étapes éventuelles<sup>69</sup> : flamine perpétuel, il a été inscrit sur la liste des anciens duumvirs quinquennaux à titre honorifique, fonctions pour lesquelles il s'est acquitté de la somme honoraire correspondante. Signe que la famille appartenait à l'aristocratie municipale, son fils, Q. Magnius Maximus, est devenu chevalier. En plus du versement des sommes honoraires liées à son sacerdoce et son duumvirat il a offert 50.000 sesterces, dont les intérêts serviront à offrir des

<sup>58</sup> Mrozek (S.), 1987, l'estime à 4 sesterces au plus en Italie, mais les prix y sont plus élevés qu'en Afrique ; Jacques (F.), 1990, p. 395, pense à deux sesterces.

<sup>59</sup> *CIL*, VIII 967.

<sup>60</sup> *ILAlg.*, I, 3040.

<sup>61</sup> *CIL*, VIII, 26591 ; *DFH*, n° 73, p. 188-192: *populo g[y]mnasia*.

<sup>62</sup> *CIL*, VIII, 12421 ; *ILTun.*, 766 ; *ILS* 5071) : *pugili/bus et gymnasium* et *CIL*, VIII, 12422 : *gymnasium uniuersis ciuibus*.

<sup>63</sup> Seule exception, à Théveste, celle de C. Cornelius Egrilianus, *ILAlg.*, I, 3940, mais dont le texte, beaucoup plus long, se présente différemment.

<sup>64</sup> *CIL*, VIII, 14334 ; 25429 ; *ILTun.*, 1190.

<sup>65</sup> *CIL* VIII, 11430.

<sup>66</sup> Date probable de l'octroi du titre de colonie, Gascou (J.), 1982, p. 197.

<sup>67</sup> L'absence de la tribu s'inscrit dans une tendance générale, mais ne constitue pas un argument absolu.

<sup>68</sup> Lassère J.-M., 1977, p. 88, 158-159, 182.

<sup>69</sup> Il a peut-être été sollicité en raison de sa richesse ou d'une promesse, sans avoir à parcourir les autres fonctions.

Claude Briand-Ponsart (p. 122-133)

*diuisiones* aux décurions. Le terme *diuisio*, qui est inhabituel, équivaut à sportule et désigne des distributions d'argent<sup>70</sup>.

Le passage le plus marquant de ce document est la mention de l'occasion pour laquelle est instituée la fondation : le *dies natalis* du dieu Hercule, le douzième jour avant les calendes de novembre. Comme les textes précédents l'ont montré, les prestations - quelles qu'elles aient été, spectacles, sportules ou repas - se déroulaient au jour anniversaire du donateur ou de celui d'un parent. On se trouve à nouveau avec une attestation unique en Afrique, celle d'une fondation pour célébrer une divinité.

Hercule a suscité une bibliographie importante, qui s'appuie sur des sources multiples : littéraires, numismatiques, épigraphiques et iconographiques, et il était hors de propos de reprendre le dossier de la geste herculéenne, dont il faut se rappeler que le héros revêt une double personnalité en Afrique. D'un côté il est le dieu gréco-romain aux multiples aventures, dont quelques unes sont localisées en Extrême Occident<sup>71</sup> ; de l'autre il apparaît comme une version romanisée de dieux venus de Phénicie, Melqart et Milkashtart dans les villes côtières de Tripolitaine et de Proconsulaire<sup>72</sup>. Les derniers rois numides l'ont représenté sur leur monnayage<sup>73</sup>. Il convient aussi d'écarter les inscriptions trouvées en Numidie militaire. Dans ces régions, situées à proximité de la III<sup>e</sup> Légion Auguste, à Lambèse Timgad ou Calceus Herculis, les mentions font référence à la victoire et à une facette de l'Hercule romain accompagnateur du triomphe<sup>74</sup>. Ici, il faut s'interroger sur cet attachement particulier à cette divinité dans une cité et considérer si d'autres attestations attestent l'existence de cette divinité en tant que protectrice d'une communauté locale.

Dans la *Guerre de Jugurtha*, Salluste rapporte qu'Hercule est considéré comme une divinité libyenne et le fondateur de Capsa<sup>75</sup> et Diodore de Sicile le tient pour le fondateur de Théveste<sup>76</sup>. Il est considéré comme un dieu protecteur par sept cités ou tribus (*gentes*). En plus de Sufes, il est le *genius* de la cité de Chusira<sup>77</sup>, autre cité de Byzacène. Plus au nord, dans la future province de Zeugitane, il est attesté à Sua en tant que *conservator* et *genius ciuitatis*<sup>78</sup>, et un habitant lui a consacré un arc avec une pièce décorée et une porte<sup>79</sup> : il est probablement honoré en tant que *genius patrius* dans le *pagus Suttuensis*, bourgade située à 5 km d'Uchi Maius<sup>80</sup>. En allant vers l'ouest, dans des régions particulièrement riches en inscriptions libyques et néo-puniques, il est *patrius deus* à Naragarra<sup>81</sup>. Entre Calama et Hippo Regius, un prêtre de la *gens saburianensis* lui a consacré une statue en tant que *genius* de cette tribu qui occupait un territoire situé au sud du lac Fetzara<sup>82</sup>. Le nom de la *gens* rappelle celui d'un lieutenant de Juba I<sup>er</sup>, Sabura, qui participa activement aux côtés de celui-ci à la lutte contre Curion puis contre César, et qui fut tué lors d'un

<sup>70</sup> Il se retrouve sous une forme verbale dans une évergésie à Siagu (*CIL*, VIII, 967 ; 12448).

<sup>71</sup> Ainsi sa rencontre avec Atlas, la quête des pommes d'or du jardin des Hespérides, la lutte contre le géant Antée, tous localisés en Maurétanie, ou les « colonnes » du détroit entre l'Europe et l'Afrique, cf. Jourdain-Annequin (C.), 1989, sur les transformations du mythe en fonction des circonstances politiques.

<sup>72</sup> Voir Bonnet (C.), 1988, p. 165-201, fait l'inventaire des sources disponibles sur cette divinité. Cadotte (A.), 2007, p. 283-305, a intitulé le chapitre sur ce dieu « Melqart, Milkashtart et Hercule ».

<sup>73</sup> Plutarque, *Vie de Sertorius*, 9, 4 et 5, rapporte la légende selon laquelle Hercule aurait épousé Tingi/Tingé, dont il aurait eu un fils nommé Sophax, ancêtre des rois Juba I<sup>er</sup>, Juba II et Ptolémée. Les deux derniers ont repris cette légende à leur compte, puisqu'ils ont émis des monnaies évoquant le dieu, Mazard (J.), 1955, p. 80, n° 149-152, avec la léonté ; p. 133-134, n° 430-439, avec la massue.

<sup>74</sup> Cadotte (A.), 2007, p. 296-299, a recensé au total 67 ou 68 inscriptions mentionnant le dieu. Dans ces régions, Hercule est souvent qualifié de *Victor* ou d'*Invictus*.

<sup>75</sup> Sal., *Bel Jug.*, 89, 4 : *Hercules libys* ; Orose, V, 15, 8, évoque pour cette ville un Hercule phénicien, qui serait alors Melqart.

<sup>76</sup> Diod., IV, 18, 1. Sur Ikosim, Solin, XXV, 17.

<sup>77</sup> *AE* 1993, 1719.

<sup>78</sup> *CIL*, VIII, 14808.

<sup>79</sup> *CIL*, VIII, 14807.

<sup>80</sup> *CIL*, VIII, 15476.

<sup>81</sup> *ILAlg.*, I, 1183. La ville est située à la frontière tuniso-algérienne.

<sup>82</sup> *AE* 1975, 886 ; *AE* 1987, 1056 ; *AE* 2012, 1908, à Sidi Amar, à proximité de Nechmeya (*AAA*, f. 9, n° 83). L'inscription, signalée par E. Marec dans un compte rendu de découvertes faites à Hippone et dans sa région en mars-avril 1960, est restée inédite jusqu'en 1974, date à laquelle elle fut publiée et étudiée par Corbier (P.), 1974, p. 95-104, texte p. 95.

combat contre Sittius en 46 av. J.-C.<sup>83</sup>. Il était probablement le chef de cette tribu<sup>84</sup>. Plus au sud, à Calama trois textes mentionnent Hercule<sup>85</sup>, tandis qu'une autre *ciuitas*, dont nous ne connaissons rien par ailleurs, la *ciuitas Vazalitana*, sans doute située près de Thubursicu Numidarum où le texte a été trouvé, rend hommage au dieu protecteur de la gens des Numides<sup>86</sup>.

Le texte de Sufes est d'autant plus significatif d'un réel attachement à cette divinité que, grâce à Augustin, nous savons qu'une violente émeute a éclaté dans la ville en 399 à propos d'une statue du dieu :

« Le sang innocent de soixante de nos frères a coulé dans votre cité; celui qui en a le plus tué a reçu le plus de louanges et a tenu le premier rang dans votre sénat. Venons maintenant à ce qui est pour vous l'affaire principale. Si vous prétendez que l'Hercule était à vous, nous vous le rendrons ; il y a encore des métaux, les pierres ne manquent pas, on trouve plusieurs sortes de marbres, et les ouvriers abondent. On se hâte de sculpter votre dieu, on est en train de l'arrondir et de l'orner ; nous y ajoutons du vermillon pour son visage, afin que vos fêtes sacrées en reçoivent plus d'éclat. Du moment que l'Hercule était à vous, nous nous cotisons pour vous acheter un dieu fait par votre artiste »<sup>87</sup>.

La lettre montre le soin avec lequel la statue avait été fabriquée, sa riche décoration et atteste la vénération dont elle était entourée à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, preuve que les cultes traditionnels avaient encore leurs fidèles à cette époque. Elle témoigne aussi de la participation des décurions, et selon Augustin, de celui qui avait le rang le plus élevé, aux côtés de la population, ce qui n'est pas sans rappeler l'attachement à la divinité manifesté par P. Magnius Amandus, qui occupa les plus hautes fonctions civiques à Sufes.

En Byzacène, le concept romain de la fondation a été adapté par les donateurs à un contexte local et régional. Outil juridique destiné à inscrire dans la durée des pratiques funéraires, civiques, religieuses, il fut utilisé par quelques notables pour affirmer leur affection envers leurs concitoyens. À Leptiminus, l'un d'eux a eu à cœur de suivre l'exemple impérial et un riche évergète thysdritain a offert des spectacles pour célébrer la mémoire de ses filles, des sportules aux décurions et un repas au *populus*, réunissant ainsi l'ensemble de la population lors de grandes festivités. À Mactar, l'appartenance de C. Sextius Martialis à l'élite de la cité et son insertion dans l'ordre équestre se sont clairement affirmées<sup>88</sup>. L'ordre des décurions d'Hadrumète a remercié Q. Caelius Maximus pour sa générosité, destinée très probablement à la majorité des habitants, sinon à tous. À Sufes, plusieurs générations se sont écoulées entre la fondation de P. Magnius Amandus qui commémorait l'anniversaire d'Hercule, le dieu protecteur de la cité, et les événements décrits par Augustin, mais ces derniers montrent que le culte de cette divinité était encore bien présent au IV<sup>e</sup> siècle malgré la christianisation et la législation impériale. Les autres mentions du dieu dans un cadre civique ou tribal prouvent qu'un Hercule, qu'on peut sans doute qualifier de Libyen, bénéficiait dans l'ancien royaume numide d'un ancrage continu depuis la période libyco-punique jusqu'à l'Antiquité tardive. Ainsi, malgré leur nombre limité, les fondations byzacéniennes présentent des caractères originaux en même temps qu'elles fournissent des informations précieuses sur la société, la vie locale et régionale au II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> s., voire au-delà.

<sup>83</sup> *Bel. Afr.*, XLVIII, 3,1 et XCV, 1.

<sup>84</sup> *ILAlg.*, I, 815 : un Iulius Zabbur a été inhumé à proximité.

<sup>85</sup> *ILAlg.*, I, 180, 181, 288.

<sup>86</sup> *ILAlg.*, I, 1227. Une inscription, *ILAlg.*, II, 4388, qu'accompagne un bas-relief à Aïn Regada, dans le Constantinois semble aller dans le même sens, *contra* Benseddik (N), 2012, p. 124, qui conclut à un hercule gréco-romain.

<sup>87</sup> Sur cet épisode, voir Lepelley (C.), 1981, p. 306 ; Lancel (S.), 1999, p. 432.

<sup>88</sup> M'Charek (A.) 1982, p. 84, écrit que l'évolution semble traduire « le désir d'affirmation sociale d'une frange de la population locale dont la fortune matérielle et le rôle politique dépendent de l'adhésion à la romanité. »

## Bibliographie

### Abréviations

AAA : Gsell (S.), *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger-Paris, 1911.

AE : *L'Année épigraphique*

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*

DefTab : Audollent (A.) *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis Orientis quam in totius Occidentis partibus praeter Atticas*, Paris, 1904.

DFH : *Dougga, Fragments d'Histoire. choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I<sup>er</sup> – IV<sup>e</sup> siècles*, dir. M. Khanoussi (M.) et Maurin (L.), Bordeaux-Tunis, 2000.

PIR : *Prosopographia Imperii Romani*.

### Ouvrages et articles

(Les abréviations des revues sont celles de *L'Année Philologique*)

Andreau (J.), 1977 : « Fondations privées et rapports sociaux en Italie romaine du I<sup>er</sup> au III<sup>ème</sup> siècle après J.-C. », *Ktèma*, 1, p. 157-209.

Aounallah (S.), 2001 : *Le Cap Bon, jardin de Carthage. Recherche d'épigraphie et d'histoire romano-africaines (146 a. C. -. 235 p. C)*, Bordeaux.

Benseddik (N.), 2012 : « Hercule en Numidie : une image méconnue », *Ikosim*, 1, p. 119-124.

Beschaouch (A.), 1966 : « La mosaïque de chasse à l'amphithéâtre découverte à Smirat en Tunisie », *CRAI*, p. 134-157.

Bonnet (C.), 1988 : *Melqart, cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, *Studia Phoenicia*, 8, Paris.

Briand-Ponsart (C.), 1999 : « Quelques remarques à propos des fondations privées en Afrique du Nord romaine (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles) », dans *L'Afrique du nord antique. Culture et paysage (Actes du colloque de Nantes, mai 1996)*, Besançon, p. 87-110.

Briand-Ponsart (C.), 2020 : « Fondations funéraires, fondations évergétiques : propositions pour une typologie », S. Aounallah et A. Mastino (éd.), *L'epigrafia del Nord Africa : Novità, rilettura, nuove sintesi, Epigrafia e Antichità*, 45, p. 457-467.

Bruck (E. F.), 1954 : « Die Stiftungen die Töten in Recht, Religion und politischen Denken des Römer », dans *Über römisches Recht im Rahmen des Kulturgeschichte*, Berlin - Göttingen - Heidelberg, 1954, p. 46-100.

Bruck (E. F.), 1955 : « Les facteurs moteurs de l'origine et du développement des fondations grecques et romaines », *RIDA*, 3<sup>e</sup> s., 2, p. 159-166.

Cadotte (A.), 2007 : *La romanisation des dieux en Afrique du Nord sous le Haut-Empire*, Leyde.

Christol (M.) et Magioncalda (A.), 1991 : « La fondazione di P. Licinio Papiriano da Sicca Veneria (CIL, VIII, 1641). Nota preliminare », *L'Africa romana*, VIII, p. 321-330.

Corbier (P), 1974 : « Hercule africain, divinité indigène », *DHA*, 1, p. 95-104.

Cristina (A.), 2014 : « Le cheval des élites : le prestige des propriétaires-éleveurs de chevaux dans l'Antiquité tardive », dans *Le prestige : autour des formes de la différenciation sociale*, édit. Hurllet (F.), Rivoal (M.) et Sidera (I.) Paris (Colloques de la Maison René-Ginouès, 10), p. 175-184.

De Visscher (F.), 1948 : « La fondation funéraire de Iunia Libertas d'après une inscription d'Ostie » in *Studi in onore di Solazzi*, Naples, p. 542-553.

De Visscher (F.), 1955 : « Les fondations privées en droit romain classique », *RIDA*, 3<sup>e</sup> s., 2, p. 197-218.



- France (J.), 2001 : *Quadragesima Galliarum. L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire romain (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.-III<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, Rome (Coll. École française de Rome, 278).
- Decker (W.) 2001 : « Furor circensis », *JRA*, 14, p. 499-511.
- Duncan-Jones (R. P.), 1962 : « Costs, outlays and *summae honorariae* from Roman Africa », *PBSR*, 30, 1962, p. 47-115.
- Duncan-Jones (R. P.), 1982 : *The Economy of the Roman Empire. Quantitative Studies*<sup>2</sup>, Cambridge, p. 63-119.
- Gascou (J.), 1982 : *La politique municipale de Rome en Afrique du Nord. I, De la mort d'Auguste au début du III<sup>e</sup> siècle ; II, Après la mort de Septime Sévère*, ANRW, II, 10, 2, Berlin - New-York.
- Hamdoune (C.), 2010 : « Le testament de C. Cornelius Egrilianus, *ILAlg.*, I, 3040 », *Aouras*, 6, p. 237-252.
- Horsmann (G.), 1998 : *Die Wagenlenker der römischen Kaiserzeit. Untersuchungen zu ihrer sozialen Stellung*, Stuttgart.
- Hugoniot (C.), 2006 : « Les bénéficiaires des banquets publics africains sous le principat », dans *Les Régulations sociales dans l'Antiquité*, édit. M. Molin, Rennes, p. 207-235.
- Jacques (F.), 1990 : « Quelques problèmes d'histoire municipale à la lumière de la *lex Irnitana* », dans *L'Afrique dans l'Occident romain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.- IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Rome, p. 381-415.
- Jourdain-Annequin (C.), 1989 : *Héraclès aux portes du soir, Mythes et histoire*, Paris.
- Kallala (N.) : « À propos de la fondation de P. Licinius Papirianus de Sicca Veneria (*CIL*, VIII, 1641) », *Africa*, 20, 2004, p. 109-120.
- Khanoussi (M.), 1991 : « Les spectacles de jeux athlétiques et de pugilat dans l'Afrique romaine », *MDAI(R)*, p. 315-322.
- Kolendo (J.), 1985 : « L'iscrizione di un auriga a Théveste (*ILALg.*, I, 3146) », *L'Africa romana*, II, Sassari, p. 195-200.
- Ladjimi Sebaï (L.) et Ennaifer M., 1991 : « Le goût du cirque en Afrique », dans *Cirques et courses de char. Rome et Byzance*, Lattes, p. 155-172.
- Lancel (S.), 1999 : *Saint Augustin*, Paris.
- Lassère (J.-M.), 1977 : *Ubique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a. C. – 235 p. C.)*, Paris.
- Lassère (J.-M.), 2007 : *Manuel d'épigraphie romaine*<sup>2</sup>, Paris.
- Laum (B.) 1914 : *Stiftungen in der Griechischen und römischen Antike, ein Beitrag zur antiken Kulturgeschichte*, Leipzig, 2 vol.
- Le Bras (G.), 1936 : « Les fondations privées du Haut-Empire », *Studi in onore di S. Riccobono*, III, Palerme, p. 21-67.
- Leglay (M.), 1975 : « les syncrétismes dans l'Afrique ancienne » dans *Les syncrétismes dans les religions de l'Antiquité*, éd. Dunand (F.) et Lévêque (P.), Leyde, p. 123-151.
- Leglay (M.), 1992 : « Héraclès-Hercule en Afrique du Nord », dans *Héraclès d'une rive à l'autre de la Méditerranée*, éd. Bonnet (C.) et Jourdain-Annequin (C.), Bruxelles - Rome, p. 293-314.
- Lepelley (C.), 1981 : *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire*, vol. II, *Notices d'histoire municipale*, Paris,
- Leptiminus*, 1992 : *Leptiminus. Report 1. A Roman port city in Tunisia*, éd. Ben Lazreg (N.) et Mattingly (D. J.), Ann Arbor.
- Magioncalda (A.), 1992 : « L'épigrafe di Mactar di C. Sextius Martialis (*CIL* VIII 11813) », *L'Africa romana*, IX, p. 265-290.
- Magioncalda (A.), 1993 : « Osservazioni su un'epigrafe da Simitthus riguardante le curie (*AE* 1955, 126) », *L'Africa romana*, X, p. 1153-1167.
- Mazard (J.), 1955 : *Corpus nummorum Numidiae et Mauretaniae*, Paris.

Claude Briand-Ponsart (p. 122-133)

M'Charek (A.), 1982 : *Aspects de l'évolution démographique et sociale à Mactaris aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.*, Tunis.

M'Charek (A.), 1985 : *Documentation épigraphique et croissance urbaine. L'exemple de Mactaris aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne*, *L'Africa romana*, II, p. 213-223.

Mrozek (S.), 1987 : Les distributions d'argent et de nourriture dans les villes italiennes du Haut-Empire romain, collection Latomus, 198, Bruxelles.

Mrozek (S.), 1992 : « Caractère hiérarchique des repas officiels dans les villes romaines du Haut Empire », dans *Sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges*, éd. Thélamon (F.), Rouen 1992, p. 181-186.

Nelis Clément (J.), 2002 : « Les métiers du cirque : entre texte et image », *CCGlotz*, 13, p. 265-309.

Picard (G.), 1974 : « Les fouilles de Mactar (Tunisie) 1970-1973 », *CRAI*, p. 9-33.  
*Vie, mort et poésie*, 2011 : *Vie, mort et poésie dans l'Afrique romaine d'après un choix de Carmina Latina Epigraphica*, éd. Hamdoune (C.), Bruxelles (collection Latomus, 330).

Slim (H.), *Vie et artisanat à Thysdrus/El Jem, ville d'Africa, II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.*, CTHS, Paris, 1996.

Thuillier (J.-P.), 2008 : « Manilius (*Astronomica*, 5. 67 sq.) : le cocher et les agitateurs », dans *Le Cirque romain et son image*, éd. Nelis-Clément (J.) et Roddaz (M.), Bordeaux, p. 459-465.

Yakoub (M.), 2002 : *Splendeurs des mosaïques de Tunisie*, Tunis.